



## Mise en place d'un plâtre du bras ou de la jambe

**CHU**  
de Liège

**Citadelle**  
Pédiatrie

## Un plâtre pour quoi faire ?

Le plâtre sert à immobiliser le membre et le mettre au repos quand il est cassé.

Il permet la formation du cal osseux (solidification de l'os).

Il devra rester en place plusieurs semaines, le temps que l'os se répare.

## Quelles positions adopter avec le plâtre ?

Le membre plâtré doit être surélevé le plus possible.

Si c'est le bras, mettre un coussin sous l'avant-bras. La main doit toujours se trouver plus haut que le coude. Il faut bien laisser l'attelle en place.

Si c'est la jambe ou le pied, la jambe doit être mise en hauteur dès que possible : posée sur un tabouret ou un coussin par exemple. Il vous sera demandé de vous fournir le matériel adapté pour se déplacer, comme des béquilles ou une chaise roulante selon les consignes du chirurgien.




## Consignes pour le retour à domicile

La surveillance correcte du plâtre et les gestes adéquats posés au domicile influencent l'efficacité du traitement.

- \_ Le plâtre doit absolument rester **au sec** -> Pas de bain, ni de douche, ni de piscine
- \_ Il faut bouger les doigts régulièrement pour éviter qu'ils ne gonflent.
- \_ Il ne faut **rien introduire** dans le plâtre : ni liquide, ni poudre, ni instruments pour se gratter
- \_ Observer régulièrement que les doigts soient bien **colorés, chauds, non douloureux, sensibles et mobiles**
- \_ Garder le plâtre en bon état
- \_ Se présenter aux **urgences** si :
  - \_ Le plâtre est cassé, mouillé ou mou
  - \_ Une mauvaise odeur vient du plâtre
  - \_ Des douleurs incontrôlables sont présentes malgré les antidouleurs
  - \_ Les doigts sont décolorés, insensibles et/ou froids malgré la mobilisation et la surélévation
  - \_ Le plâtre change de couleur
- \_ Si fracture du coude : ne jamais retirer l'attelle !!
- \_ Vérifier régulièrement la position de l'attelle !

**L'équipe vous souhaite un bon retour.**



Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire au

04 321 66 35 (salle 57)

04 321 60 45 (Urgences)

ou chez votre médecin traitant

### *Où trouver du matériel ? (chaise roulante, béquilles, ...)*

#### **Mutuelle**

Téléphonez en premier lieu à votre mutuelle afin de savoir si elle en loue

#### **Croix Rouge de Belgique**

Service de prêt matériel sanitaire

Rue Darchis, 6 – 4000 Liège

04 220 95 33

